

**EXAMEN D'ENTREE AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES
AVOCATS INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES TOULON 20 SEPTEMBRE 2010**

EPREUVE DE NOTE DE SYNTHESE

Rédigez une note de quatre pages maximum après lecture des documents suivants :

HADOPI 1 ET HADOPI 2

- 1 à 4 extraits du Figaro du 9 mars 2009
- 5 extrait du Figaro du 11 juin 2009
- 6 Décision du Conseil constitutionnel du 10 juin 2009
- 7 Loi du 12 juin 2009
- 8 Décision du Conseil constitutionnel du 22 octobre 2009
- 9 Loi du 28 octobre 2009
- 10 Article éditorial de C. Caron, Les malédictions numériques, CCE, septembre 2009
- 11 Article de L. Tellier-Loniewski et A. Platon, GP 5 et 6 février 2010
- 12 Article de L. Tellier-Lloniewski et A. Platon, GP 23 et 24 avril 2010